



L'essentiel de la matinale du 13 juin 2019



LES MATINALES
de l'Agence d'Urbanisme



Notre territoire vulnérable... Prévenir ou guérir ?

13 juin 2019

Vulnérabilité :

"Degré auquel un système - population, réseaux, patrimoine, milieu écologique...- peut être affecté par les effets des changements climatiques (incluant la variabilité et les extrêmes climatiques) sans pouvoir y faire face".

Atténuation :

La limite de l'impact d'un territoire sur le climat passe par la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Réduire l'aléa et sa probabilité revient à réduire ou agir sur le changement climatique.

Adaptation :

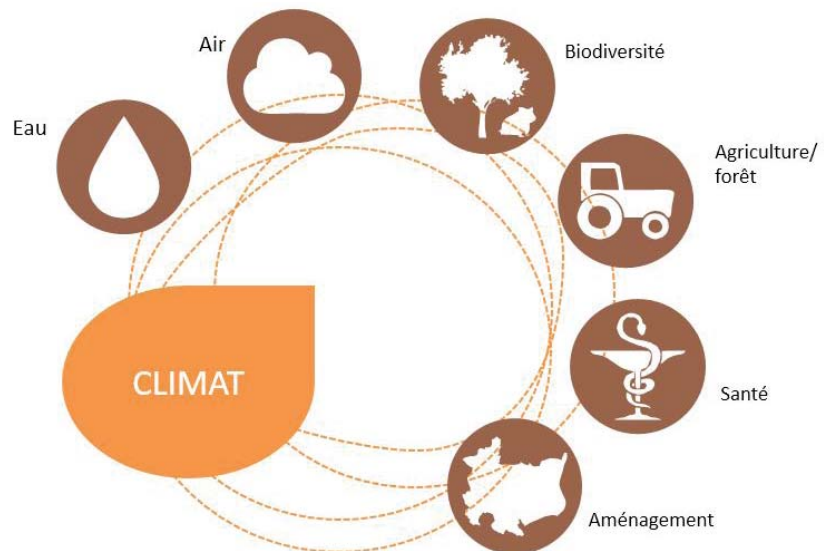
Processus d'ajustement au climat actuel ou attendu, et à ses effets. Il s'agit d'anticiper les impacts à attendre du changement climatique, de limiter les dégâts éventuels en intervenant sur les facteurs qui contrôlent leur ampleur et profiter des opportunités..

Résilience :

Capacité des systèmes sociaux, économiques et environnementaux à faire face à un événement, une tendance ou une perturbation dangereuse. Ils y parviennent grâce à l'évolution vers un nouvel équilibre mais aussi à une réorganisation pour maintenir la capacité d'adaptation, d'apprentissage et de transformation.

Notre territoire est vulnérable aux changements climatiques. Quels en sont les effets ? Comment réagir ? Prévenir ou guérir ? Entre atténuation, adaptation ou résilience, quelles solutions s'offrent au territoire ?

Les vulnérabilités au changement climatique d'un territoire concernent sa population, ses activités économiques et ses milieux naturels dépendants du climat actuellement. Les évolutions des différentes composantes climatiques (températures, pluie, vent, tant dans les extrêmes que dans les moyennes) vont impacter cette relation du territoire au climat.



Les changements climatiques ont une influence sur la vulnérabilité du territoire tant sur les personnes que sur les milieux naturels.

Les impacts du changement climatique

A l'échelle nationale, ils sont identifiés, déjà visibles ou à venir d'ici 2050. Cyclones, crues, submersions, ou feux de forêt, impactent ou impacteront le territoire français. La région mulhousienne est concernée plus particulièrement par des **inondations**, un **moindre enneigement** et les **îlots de chaleur** en milieu urbain.

Ainsi, des épisodes pluvieux extrêmes plus fréquents sont à prévoir provoquant inondations ou coulées de boue. Les périodes de sécheresse intense s'annoncent également avec des conséquences sur la ressource en eau (quantité et qualité), la qualité du sol (asséché) ou encore sur la biodiversité (écosystèmes fragilisés).

Comment réagir face aux effets de ces phénomènes ?

Chaque territoire réagit à sa manière, selon les différents degrés d'acceptation du risque, qui oscilleront entre atténuation, adaptation ou résilience.

Deux exemples illustrent des démarches de **résilience** face à deux risques : **l'inondation et l'îlot de chaleur urbain**.

A **Grenoble**, des ateliers interdisciplinaires de réflexion ont été menés pour réfléchir à la prise en compte du risque inondation dans l'aménagement.

Des groupes d'étudiants ont travaillé sur la résilience dans des quartiers soumis au risque inondation. L'objectif est d'atteindre le Super Renouvellement Urbain Résilient. Le réaménagement doit permettre de se protéger de l'aléa et de réduire sa vulnérabilité face au risque inondation. Les principes d'aménagement redonnent au secteur la capacité d'absorber les perturbations de l'aléa et de retrouver des fonctions urbaines.

Depuis l'adoption de sa stratégie d'adaptation au dérèglement climatique, **la ville de Paris** a démarré plusieurs chantiers visant à adapter les espaces urbains aux fortes chaleurs : créer davantage d'îlots et de parcours de fraîcheur, développer le réseau de froid, créer de nouveaux espaces verts et de biodiversité, etc. Les cours d'école représentent plus de 600 000m², aujourd'hui recouvertes de bitume, non perméables, et fermées à la population même en dehors du temps scolaire. Ces lieux peuvent devenir de véritables «oasis» de fraîcheur et de bien-être en ville.



Et au niveau local ?

En Alsace, les projections climatiques montrent une poursuite du réchauffement annuel jusqu'aux années 2050 qui pourrait atteindre +4°C à l'horizon 2071-2100. Les enjeux des territoires sont multiples mais les épisodes caniculaires des derniers étés montrent la vulnérabilité du milieu urbain face à la chaleur excessive, créant des îlots de chaleur.

De quelle manière sont abordés les îlots de chaleur dans les projets d'aménagement ?

La végétalisation des espaces urbains serait une solution pour atténuer l'effet de chaleur des surfaces minérales. Est-ce déjà une préoccupation dans les politiques d'aménagement ? A travers leur expérience, les intervenants donnent un aperçu de ce qui est fait localement.

Martine COURSIMAULT, Neolia aménageur, aborde le sujet par un lotissement, le Parc des Hauts de Beaucourt, qui présente 40 % d'espaces verts. Même si l'on peut remettre en cause la pertinence de ce modèle d'urbanisation, l'obligation de garantir une végétalisation de 40 % de la surface est un exemple intéressant.

De part ses diverses expériences professionnelles, **Adèle WICKERSHEIM, paysagiste à IBA BASEL 2020**, met en avant les bénéfices de la végétalisation, notamment contre l'imperméabilisation dans les zones où les enjeux d'inondation sont importants. D'autre part, il devient urgent de déminéraliser les espaces urbains. La chaleur dégagée par les matériaux devient un enjeu dans les futurs aménagements. Il ne sera plus acceptable de parcourir les villes où la température atteindra 60° au niveau du sol.

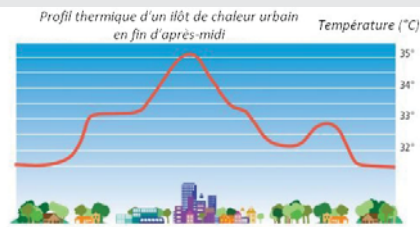
Jean-Marc LESAGE de DRLW architectes travaille actuellement sur la reconversion du site de la COOPé à Strasbourg. Les ambitions de végétalisation sont audacieuses autant sur les espaces privés que publics. La Coopé donne sur un espace vert pensé comme un fond de vallon boisé. La densité des plantations, le couvert du sol permettront une bonne régulation climatique. Saules, aulnes, peupliers et fougères en feront un véritable îlot de fraîcheur.

Le regard croisé de ces 3 professionnels de l'aménagement appelle quelques remarques, à savoir :

- Si l'expérience strasbourgeoise plus récente communiquée sur la création d'îlots de fraîcheur, ces sujets ne sont pas encore inscrits dans les projets d'aménagement de lotissements.
- Le lotissement reste toujours une opération consommatrice de terrain non perméable.
- Les espaces verts en milieu urbain devraient être également des espaces "nourriciers" car un des enjeux de demain sera de nourrir l'ensemble de la population.

Ilot de chaleur urbain

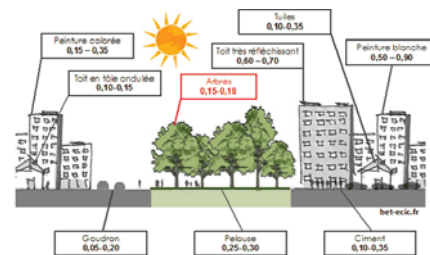
Il s'agit d'un phénomène d'élévation de température localisée en milieu urbain par rapport aux zones rurales voisines. Ces îlots thermiques sont des microclimats artificiels provoqués par les activités humaines et l'urbanisme (surfaces sombres qui absorbent la chaleur, comme le goudron). Le phénomène a des conséquences sur la santé (particulièrement lors d'épisodes caniculaires).



Source : attac.org

Effet albedo

Tout corps réfléchit une partie de l'énergie solaire qu'il reçoit. Plus un corps est clair et plus il est réfléchissant : son albédo est fort. Plus un corps est sombre, plus il absorbe les rayons du Soleil : son albédo est faible.



Source : ECIC, 2014

Les "Matinales" de l'Agence d'Urbanisme sont des rendez-vous réguliers avec les élus et acteurs du territoire, pour un débat sur un sujet d'actualité.

Pour toute information sur les "Matinales" : programmes, documents, invitations, etc, contactez-vous sur notre site internet : www.aurm.org

Essentiel édité et imprimé par :

Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne

33 avenue de Colmar. 68200 Mulhouse

Tel : 03 69 77 60 70

www.aurm.org

Directrice de la publication : Viviane BÉGOC

Rédaction : Catherine HORODYSKI

Edition : Décembre 2019

Crédit photo/image : AURM sauf mention contraire

Reproduction autorisée avec mention de la source et référence exacte.